

L'ENJEU DE LA CONNAISSANCE

ACTIVITE 1 : QU'EST-CE QUE LA SOCIETE DE LA CONNAISSANCE ET QUELLES EN SONT LES LIMITES ?



Compétences travaillées :

Approfondir la compréhension de notions

Consigne : A partir des documents proposés, cherchez à comprendre la notion de « société de la connaissance », sa portée et les débats qu'elle suscite. Pour ce faire, répondez aux questions suivantes :

- ✓ Qu'est-ce que la société de la connaissance ? Pour répondre, précisez la différence entre information et connaissance, ainsi qu'entre « société de la connaissance », « société du savoir » et « société de l'information ».
- ✓ Quelles sont les caractéristiques de « l'économie de la connaissance » ?
- ✓ Quelles limites de la notion de « société de la connaissance » présentent ces documents ?

Vous présenterez votre réponse sous la forme de votre choix.



Peter Drucker (1909-2005) est né en Autriche. Émigrant en Angleterre en avril 1933 pour fuir le nazisme, puis aux États-Unis avant le début de la Seconde Guerre mondiale, il devient consultant pour de nombreuses entreprises, et recueille sur le terrain des données, qui nourrissent ses cours et ses travaux théoriques. Il est l'auteur de 36 ouvrages et est considéré comme « le pape du management ». Ses apports dans ce domaine sont considérables : c'est lui notamment qui invente la direction par objectifs qui est encore appliquée dans la plupart des entreprises. Pour lui, les seuls facteurs qui font progresser une entreprise sont les hommes, leur intelligence et leurs capacités d'innovation grâce à leurs connaissances.

DOC. 1- La « connaissance » considérée par « l'intellectuel » est quelque chose de très différent de la « connaissance » dans le contexte de l'économie ou du travail. Pour l'intellectuel, la connaissance est ce qui figure dans un livre. Mais tant que cela se trouve dans le livre, il ne s'agit que d'« informations », ou de « données ». Ce n'est que lorsqu'un homme applique l'information pour faire quelque chose que cela devient connaissance [...]. Ce qui compte dans « l'économie de la connaissance », c'est de savoir si cette connaissance, ancienne ou nouvelle, est applicable, par exemple, à la physique newtonienne ou à un programme spatial. Ce qui est pertinent, c'est l'imagination et les compétences de celui qui l'applique, plutôt que la sophistication ou la nouveauté de l'information.

Peter Drucker, *The Age of Discontinuity*, 1969.

Sous nos yeux s'opère le rapide remplacement de l'outil industriel par un outil nouveau : la connaissance [...]. En effet, la connaissance est l'unique ressource qui ait du sens aujourd'hui. Les « facteurs de production » traditionnels – la terre (c'est-à-dire les ressources naturelles) le travail et le capital, n'ont pas disparu, mais ils sont devenus secondaires. Ils peuvent d'ailleurs être obtenus aisément, à condition qu'il y ait de la connaissance. La connaissance prend alors le sens de matière première. Elle devient un moyen d'acquérir des résultats sociaux et économiques.

Peter DRUCKER, *Au-delà du capitalisme, La métamorphose de cette fin de siècle*, 1993

DOC. 2- L'expression « société de la connaissance » est relativement récente [...]. Elle se superpose à celles de « société de l'information », un peu ancienne, qui couronne le développement des ordinateurs et des réseaux, et de « société de la communication » (c'est le media et non plus l'individu qui façonne la communication). [...] Si les deux premières expressions illustrent l'abondance de l'information du monde actuel et le fait que dans la mondialisation en cours, l'information joue un grand rôle, la troisième suggère que le média modifie la perception de la réalité. On voit ainsi émerger, plus que jamais, une demande de participation, de partage de l'information, demande qui puise son origine dans le besoin de démocratie, de compréhension et d'éducation face à la profusion des informations. La société de la connaissance aurait comme activité principale de produire et de diffuser des connaissances, et non plus seulement des produits alimentaires ou industriels. Ce serait une forme ultime de l'activité économique et sociale de service, dans laquelle la maîtrise des connaissances deviendrait le cœur de activités de chacun. [...]

La notion de « société de la connaissance » [...] est, au point de départ, un slogan de nature politique, car elle dérive indirectement du traité de Lisbonne (2000). La notion que celui-ci introduit dans le discours politique est celle d'« économie de la connaissance » [...] dans la mesure où elle repose sur l'idée que l'Europe est en situation de « retard » économique dans le contexte de la mondialisation et que ce retard est dû à une carence en matière d'innovation [...]. D'où la démarche prônée par le traité de Lisbonne qui est fondée sur le principe d'une intensification de cette production de connaissances (donc de l'activité de recherche) [...]. Mais l'expérience montre que ce passage à une société fondée sur une accélération du processus d'innovation ne se décrète pas. Pour qu'il se produise, il faut que tous ses acteurs y participent parce qu'ils y retrouvent leurs intérêts, leurs identités, leurs projets [...]. C'est ce constat qui est à l'origine de la notion de « société de la

connaissance ». Cette notion traduit le fait que le social résiste à l'injonction de l'innovation technologique et introduit l'idée que d'autres acteurs que les acteurs scientifiques et économiques ont un rôle plein à jouer. Elle élargit la notion d'« économie de la connaissance » en l'englobant (et donc en englobant l'économie) dans la société prise dans son ensemble.

Jean-Pierre Alix, « Société de la connaissance : réforme ou révolution ? », Natures Sciences Sociétés, n°3, 2011.

Texte intégral : https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2011-3-page-277.htm?try_download=1

DOC. 3- Les sociétés du savoir seront-elles des sociétés de surveillance technologique ? La promotion des valeurs d'ouverture et de libre circulation des informations et des savoirs conduit-elle inéluctablement à la confusion entre savoirs pour tous et savoir sur tous ? N'y a-t-il pas un droit de ne pas savoir ? [...] Trop de savoir peut être source de préjudice. Comme le soulignait feu le sénateur Daniel Moynihan, le secret est un mode important de régulation de la société, parce qu'il protège la sphère privée. Or on observe aujourd'hui une confusion croissante entre savoirs d'ordre privé et savoirs d'ordre public. [...]

Certains experts n'ont pas manqué de souligner que l'une des conséquences les plus immédiates de l'essor d'une économie fondée sur la connaissance pourrait être de voir les pays riches devenir encore plus riches, et les pays pauvres stagner, que ce soit par manque d'investissements dans les infrastructures ou le potentiel productif du savoir, ou par l'absence de normes garantissant des conditions optimales à la production de celui-ci (qualité de la gouvernance ou capacité à protéger les savoirs créés contre la compétition internationale). [...]

Demain, chacun pourra-t-il trouver sa place dans les sociétés du savoir, sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique de toute autre opinion, d'origine nationale et sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation ? Ou le savoir sera-t-il à nouveau un puissant principe d'exclusion, la tentation de se l'approprier étant avivée par l'avantage que sa détention confère sur ceux qui en sont dépourvus ?

Rapport mondial de l'UNESCO, *Vers les sociétés du savoir*, 2005.

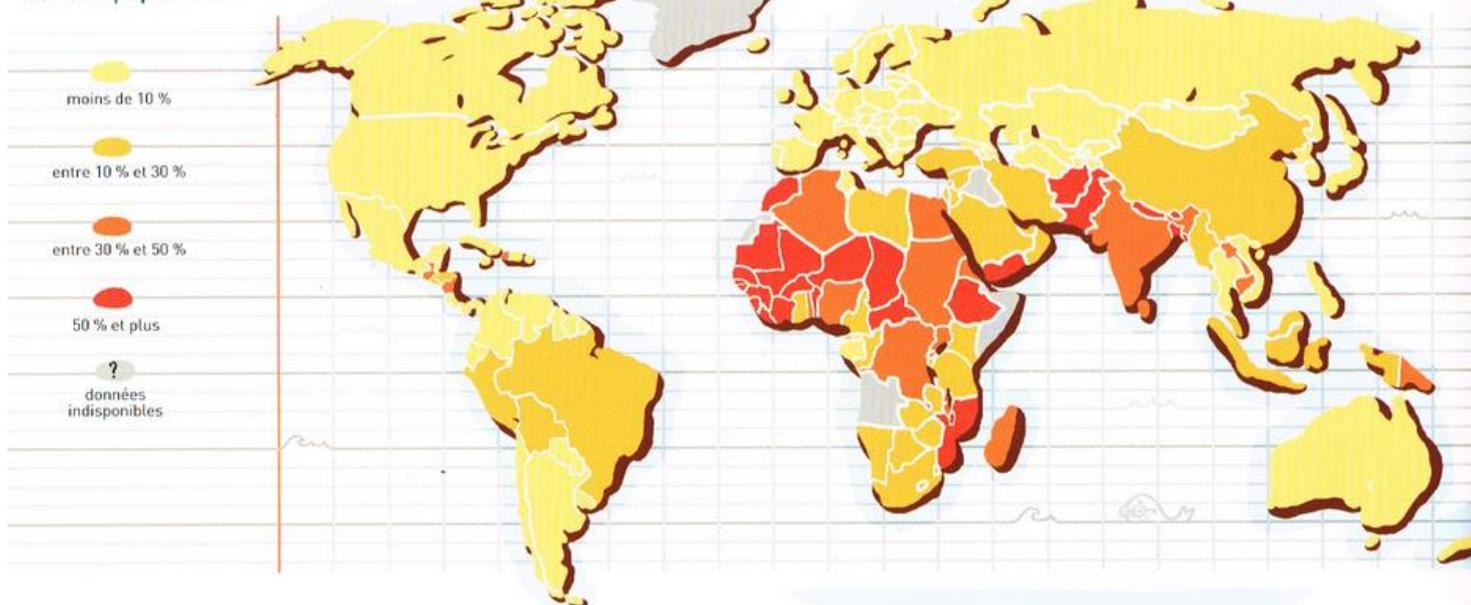
Texte intégral : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000141907>

DOC. 4- Analphabètes et illettrés dans le monde

• Quand on n'a jamais appris à lire ni à écrire, on est analphabète. C'est le cas, en 2008, de 16 adultes sur 100 dans le monde (dont 11 femmes!).

• Quand on a appris à lire, mais mal ou pas assez, on est illettré : on ne maîtrise pas assez bien la lecture et l'écriture pour s'en servir correctement. Même dans un pays comme la France, c'est le cas de 1 personne sur 10.

Proportion d'analphabètes dans la population :



En 2020, 64 millions d'enfants ayant l'âge d'être scolarisés dans le primaire ne le sont pas, dont plus de la moitié en Afrique subsaharienne. 1 fille sur 4 n'est pas scolarisée dans les pays en développement.

Vous pouvez compléter votre compréhension du concept en lisant les A et B p. 398 de votre manuel.